

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

IDHE.S – Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

Université Évry-Val-d'Essonne – UEVE

École normale supérieure Paris-Saclay – ENS Paris-Saclay

Centre national de la recherche scientifique – CNRS

Université Paris Nanterre

Université Paris 8 – Vincennes - Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Jean-Michel Minovez, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Jean-Michel Minovez, Université Toulouse – Jean Jaurès
	M. Alexandre Fernandez, Université Bordeaux Montaigne (représentant du CNU)
	Mme Véronique Grandjean, CNRS, Lyon (personnel d'appui à la recherche)
Experts :	M. Hervé Joly, CNRS, Lyon
	M. Thierry Kirat, PSL Research University (représentant du CoNRS)
	Mme Silvia Marzagalli, UCA – Université Côte d'Azur, Nice
	M. Olivier Mazade, Université Lille 1 – Sciences et technologies, Villeneuve-d'Ascq

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Philippe Meyzie

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Geneviève Bergonnier-Dupuy, Université Paris Nanterre
Mme Cécile Falies, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne
Mme Pascale Goetschel, CNRS
M. Philippe Maître, ENS Paris-Saclay
M. Arnaud Regnauld, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
M. Guillaume Tiffon, Université Évry-Val d'Essonne

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société
- Acronyme : IDHE.S
- Label et numéro : UMR 8533
- Composition de l'équipe de direction : Mme Valérie Boussard (directrice de l'unité)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Domaine scientifique principal :
SHS Sciences humaines et sociales

Panels scientifiques par ordre décroissant de pertinence :

- SHS1 : Marchés et organisations
- SHS2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques
- SHS3 : Le monde social et sa diversité
- SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité se construit autour d'un dialogue constant entre disciplines sur des objets communs qui articulent l'économique et le social, en prenant au sérieux les institutions dans toutes leurs formes (étatiques, juridiques, sociétales) et dans leurs processus. Ses travaux sont particulièrement attentifs aux variations des échelles (temporelles et spatiales), aux méthodes qualitatives et quantitatives et à l'interrogation réflexive des catégories utilisées par l'analyse.

Le projet scientifique 2019-2023 a reposé sur trois domaines : 1. Travail – au sens « work » et « labour » –, 2. Savoirs, et 3. Capitaux. Le domaine 1 « Travail » se décline en « Entreprises, Professions, Professionnalisation » dont les sous-thèmes sont : 1/ Professions, professionnalisation, dynamiques professionnelles, 2/ Travail gratuit et prix du travail : valeur(s) et institutions, 3/ Régulation des relations de travail : dynamiques institutionnelles et spatiales, 4/ Espaces de travail et mobilités professionnelles. Le domaine 2 « Savoirs » se décline en « Capacités, formation et innovations » dont les sous-thèmes sont : 1/ « De la construction critique des savoirs à l'expertise », 2/ « Digitalisation de l'économie et de la société », 3/ « Dynamiques de l'enseignement supérieur et des formations techniques en longue durée ». Le domaine 3 « Capitaux » se décline en « Monnaies, finances, financement » dont les sous-thèmes sont : 1/ « Dynamiques des systèmes financiers », 2/ « Acteurs et instruments des marchés économiques et financiers », 3/ « Flux, circulation et mobilités des capitaux ».

On retrouve cette matrice épistémologique au sein des domaines de spécialisation et des dynamiques transversales du projet scientifique antérieur : « Les dynamiques historiques du travail, du salariat et de l'emploi » de l'axe 1 « Produits, entreprises, travail et relations professionnelles », « Les dynamiques de l'innovation » de l'axe 2 « Savoirs, capacités et innovations », « Les dynamiques financières en longue durée » de l'axe 3 « Capitaux, Finances, Dette et Crédit entre public et privé ». Le thème « Action publique et Biens communs » avait alors été intégré au sein de trois dynamiques transversales. Ces dernières – échelles, inégalités et action publique – « avai[en]t pour vocation de faire ressortir les approches communes à tous les membres de l'unité et traversant les trois domaines » (DAE, p. 12) tout en intégrant l'ancien quatrième axe.

Issus des problématiques et d'une large partie des thématiques qui avaient déjà structuré le projet scientifique 2014-2018, ces domaines s'inscrivent plus largement dans les héritages séculaires d'une approche en longue durée des dynamiques économiques et sociales appréhendées d'une manière multiscalaire.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IDHE a été créé en 1997, en regroupant les apports de l'Institut d'Histoire économique et sociale (IHES) fondé par Marc Bloch en 1938, puis dirigé par Ernest Labrousse de 1945 à 1967 ; du Centre d'Étude des Croissances, fondé par Maurice Lévy-Leboyer et ceux du GDR « Institutions Emploi et Politiques Économiques », fondé par Robert Salais en 1986. Depuis cette date, l'IDHE a intégré des sociologues venant de différents horizons (notamment de Paris Nanterre), ce qui en a fait un laboratoire véritablement interdisciplinaire. Le Laboratoire Georges Friedmann (LGF) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2011 et le Laboratoire d'histoire économique, sociale et des techniques (LHEST) de l'université d'Évry-Val-d'Essonne en 2013 sont venus s'agréger à cette dynamique. À l'issue du programme quadriennal 2009-2013, l'IDHE est devenu l'IDHE.S (« Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société »), afin de mettre en adéquation la dénomination du laboratoire avec les pratiques de recherche et la spécialité des chercheurs qu'il réunit.

L'IDHE.S est implanté sur cinq sites universitaires : à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (rue de la Sorbonne à Paris, à l'Institut des Sciences Sociales du Travail à Bourg-La-Reine et sur le campus Condorcet d'Aubervilliers) ; à l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis ; à l'université Paris Nanterre ; à l'université d'Évry et à l'ENS Paris-Saclay.

Depuis 2018, la structure des établissements et organismes de tutelle a sensiblement évolué. Si la COMUE Paris-

Lumières – regroupant l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et l'université Paris Nanterre – existe depuis 2014, l'association Sorbonne Alliance est née en 2018 – regroupant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle et l'ESCP-Business School – alors que l'établissement expérimental Université Paris-Saclay – incluant l'ENS Paris-Saclay et associant l'université d'Évry – s'est doté de nouveaux statuts en 2020. Ajoutons qu'après l'ouverture du campus Condorcet en 2019, une partie des activités de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et de l'université Paris Nanterre y est abritée.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'environnement de recherche de l'unité, tout en s'appuyant sur des structures de coordination et de recherche existant dans le précédent contrat, connaît aussi une évolution liée aux reconfigurations de diverses natures. L'accroissement des compétences des regroupements universitaires permet le développement de collaborations ; quatre projets ont ainsi vu le jour à la ComUE Paris Lumières (Paris Nanterre et Paris 8). La mise en place de Sorbonne Alliance a donné lieu à l'obtention d'un financement de séminaire porté par Paris 1, pour l'unité et pour le CREW de Paris 3.

La création du campus Condorcet a aussi permis de monter un atelier « Propriétés matérielles et immatérielles ». Quant à l'ENS, ayant quitté Cachan, elle peut bénéficier des synergies du cluster créé sur le plateau de Saclay. Toutefois, l'environnement de recherche de l'unité s'appuie, d'abord, sur la MSH Mondes pour Nanterre et la MSH Paris-Saclay pour l'ENS Paris-Saclay. En y adossant ses travaux, l'unité a pu bénéficier de financements sur projet ainsi que d'un cadre d'organisation de séminaires et de journées d'étude. L'unité poursuit aussi son implication dans différents projets portant sur la création de bases de données, construites collectivement et pouvant faire l'objet d'exploitations ultérieures, grâce aux deux TGIR Progedo et Huma-Num.

En ce qui concerne le Programme d'investissements d'avenir, l'université Paris 1 porte le Labex Dynamite. On note que le cluster Paris-Saclay est présenté comme un dispositif de recherche dont l'unité peut tirer parti. On relève qu'un financement a été obtenu au sein des treize Equipex créé par le PIA 3 ; il s'agit du CASD, le Centre d'Accès Sécurisé Distant (Statistiques, démographie, économie), une infrastructure hautement sécurisée permettant aux chercheurs d'accéder à des bases de données individuelles détaillées. Avec le PIA 4, l'unité bénéficie aussi de l'obtention, par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, du projet Sorb'Rising en 2021. Son volet recherche valorise les initiatives transdisciplinaires de recherche, affiche la volonté de favoriser la contribution des SHS à la réflexion critique sur les usages numériques et de stimuler l'utilisation des instruments numériques dans les activités d'enseignement et de recherche. L'ensemble est soutenu par un appel à projets annuel dédié et destiné à soutenir les initiatives existantes ou émergentes jusqu'en 2029.

Régionalement, l'unité a intégré le réseau de recherche francilien dédié à l'étude des sciences du patrimoine par l'intermédiaire du Domaine de recherche et d'innovation majeur (DIM) Patrimoines matériels – innovation, expérimentation, résilience (PAMIR) faisant dialoguer les sciences humaines et sociales et la paléontologie, avec les sciences expérimentales et les sciences de la donnée.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	19
Maîtres de conférences et assimilés	37
Directeurs de recherche et assimilés	3
Chargés de recherche et assimilés	6
Personnels d'appui à la recherche	4
Sous-total personnels permanents en activité	69
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	35
Personnels d'appui non permanents	1
Post-doctorants	2
Doctorants	96
Sous-total personnels non permanents en activité	134
Total personnels	203

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
Université Paris 10	19	0	1
CNRS	0	9	2
Université Paris 1	10	0	0
Université Paris 8	10	0	0
UEVE	8	0	0
ENS Paris-Saclay	7	0	1
Autres	2	0	0
Total personnels	56	9	4

AVIS GLOBAL

L'IDHE.S, depuis sa fondation, reste fidèle à une identification claire et assumée d'objets de recherche qui se prêtent à une interdisciplinarité pertinente entre historiens, sociologues et économistes, invitant à une posture réflexive entre les disciplines. Cela confère à l'unité une place singulière dans le panorama national et international de la recherche. Le comité estime important que soit préservé ce positionnement scientifique original dans un environnement institutionnel complexe et en constante évolution.

La spécificité de l'unité repose sur un héritage régulièrement renouvelé duquel dépend la construction de ce que l'unité appelle la « matrice épistémologique » ; centrée d'abord sur les questions liées au travail et aux systèmes financiers, elle s'est ensuite enrichie de celle des savoirs. Cette matrice participe à créer une réelle identité collective et un fort sentiment d'appartenance. Elle n'est nullement figée puisqu'elle évolue en s'enrichissant des phénomènes sociaux émergents, tout en jouant davantage sur les échelles du temps et de l'espace dans une approche renouvelée des « jeux d'échelles ». La dynamique ainsi créée rend l'unité attractive, les effectifs des membres passant de 49 à 65 (+ 30 %) au cours du contrat écoulé.

La maturité scientifique acquise par l'unité lui permet d'affermir ses domaines de spécialité – travail, savoirs, capitaux – autour de ses points forts dans le contrat écoulé et de choisir de les approfondir en les renouvelant dans le projet. Leur construction s'appuie sur des discussions collectives nourries menées au sein de dispositifs efficaces pour garantir la rencontre et les échanges entre ses membres qui soutiennent le renouvellement des problématiques, des objets et des champs ; le séminaire résidentiel y occupe une place centrale. C'est sur cette base que le domaine 4 (Patrimoines) a pu être en partie élaboré, comme les deux axes transversaux du futur contrat (« valeur et inégalités », « crises et régulations »). Les activités de sites occupent aussi une place importante ; leurs séminaires sont un complément efficace aux séminaires résidentiels ; les ateliers offrent aussi la possibilité aux doctorants de concevoir et de bénéficier de moments d'échange portant sur des questions de méthodologie de recherche et d'écriture très appréciés par eux.

De ces activités scientifiques collectives découlent des ouvrages collectifs – considérés par l'unité comme autant de « manifestes » –, ainsi que des numéros spéciaux de revues où l'identité interdisciplinaire de l'unité s'affirme clairement. Plus généralement, on observe une activité de publication croissante – + 33 % d'articles, + 42 % d'ouvrages scientifiques – où l'internationalisation mérite d'être poursuivie et intensifiée. Le nombre de publications dans les revues généralistes reconnues devrait aussi encore être amélioré.

En dehors de son investissement académique, l'IDHE.S entretient des liens étroits avec l'environnement socio-économique et culturel (État, syndicats, entreprises, organismes publics). D'importants partenariats sont noués (par exemple avec le ministère de la Culture, l'ADEME, Renault Trucks Defense). Outre les thèses Cifre – qui passent de 6 à 9 entre les deux contrats –, il en résulte d'importants moyens qui, joints aux programmes académiques, permettent de porter les financements, hors dotation, à 68 % du total des recettes de l'unité. Toutefois, au vu du potentiel scientifique de l'unité, le comité s'attendait à ce que la variété des recherches conduites se traduise par un nombre supérieur de réponses à appels à projets tant nationaux qu'internationaux. De la même manière, on peut s'interroger sur l'absence de valorisation de la recherche par le passage de la pratique d'expertises et de prestations observée au transfert et à l'utilisation de la recherche réalisée dans le monde socio-économique.

La dynamique scientifique et partenariale ne semble pas entravée par l'éclatement de l'unité entre cinq sites. La structuration de la gouvernance, fondamentalement fédérative par la pratique systématique de la subsidiarité, paraît appropriée parce qu'efficace. Les difficultés résident davantage dans la diminution sensible en supports de personnels d'appui à la recherche : - 43 % d'emplois, alors que l'équipe fonctionne désormais sur la base d'un nombre élevé de contractuels. L'effort indéniable et l'engagement remarquable du personnel actuel ne peut pas combler le déficit constaté. Le risque tient aussi à l'absence de diversité – tous les personnels

appartiennent à la spécialité du pilotage – et la demande d'un ingénieur en bases de données n'a, jusqu'à présent, pas obtenu satisfaction. Enfin, l'IDHE.S devra être attentif à l'évolution rapide de son environnement de recherche ; les risques qu'elle induit ne paraissent pas avoir été encore totalement pris en compte par l'unité.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Parmi les recommandations du précédent rapport, il était attendu une amélioration de la mutualisation des ressources de gestion. La diminution sensible du nombre de personnels d'appui à la recherche – passant de sept à quatre – a réduit l'ambition à une meilleure adaptation des tâches de chaque poste de personnels d'appui à la recherche aux objectifs de l'unité dans un contexte d'accroissement des exigences réglementaires.

En ce qui concerne le renforcement de l'intégration de l'unité, le comité observe des progrès, notamment à travers un séminaire résidentiel ouvert à tous les membres et organisé sur deux jours en 2019, 2021 et 2022 ainsi que la nomination d'un groupe projet. De même, l'unité a soutenu l'organisation de séminaires ou journées d'études co-organisés par des membres de sites différents. Enfin, des rencontres annuelles ont été organisées autour de la publication d'ouvrages ou de numéros de revue coordonnés par des membres de l'IDHE.S, sous la forme de tables rondes.

Une autre recommandation appelait l'unité à institutionnaliser les collaborations internationales. Le comité a été attentif à repérer les multiples réseaux internationaux auxquels participent les membres de l'unité, échafaudés aussi bien sur la base de contacts personnels que d'accords institutionnalisés par les tutelles de l'unité avec des structures d'enseignement supérieur et de recherche étrangères. Il en résulte une intense activité scientifique débouchant sur des initiatives collectives, l'augmentation des participations individuelles à des manifestations scientifiques européennes et extra-européennes, la progression du nombre de chercheurs invités (cinq à 18), ainsi que la croissance du nombre de communications et de publications en langues étrangères (30 ouvrages contre 16 auparavant). Il en est de même du développement des déplacements internationaux liés aux objets et terrains de recherche. Cependant, l'unité n'a toujours pas engagé une politique d'institutionnalisation spécifique afin de déboucher sur des relations permanentes susceptibles d'élargir l'internationalisation de la recherche des membres et d'insérer ou d'attirer les jeunes chercheurs à l'international.

En ce qui concerne l'interaction avec les acteurs socio-économiques, on observe une augmentation du nombre de contrats doctoraux sur dispositif Cifre – qui passent de six à neuf – et la présence d'une thèse cofinancée par l'ADEME, hors dispositif de l'ANRT.

L'unité a aussi souhaité développer un point portant sur les efforts menés en termes de communication et de visibilité pourtant déjà repérées comme excellentes. Le point de vigilance portait seulement sur le départ du personnel d'appui spécialisé. Passée la période critique liée à la réorganisation de l'équipe, l'unité continue de créer des supports visuels de communication travaillés et très qualitatifs, ce que le portfolio permet de vérifier. Le site internet est de grande qualité et une lettre électronique hebdomadaire rappelle à l'ensemble des membres de l'unité les activités proches.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité continue d'être attachée à sa matrice épistémologique originale articulant sociologie, histoire et économie ; sa démarche scientifique prend en compte les impacts économiques et sociétaux, et s'inscrit dans la politique scientifique du CNRS Sciences humaines & sociales. L'unité a une vision claire de son intégration à l'ensemble complexe formé par les tutelles et ce à quoi elles se rattachent, exploitant surtout les opportunités offertes par leurs AAP. Le comité souhaite néanmoins alerter l'unité face à l'impact des évolutions rapides en cours ou annoncées de l'environnement de recherche de la région Île-de-France.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Les effectifs des enseignants-chercheurs et des chercheurs se sont accrus, en passant de 49 à 65 (+ 30 %), ce qui atteste une forte attractivité scientifique de l'unité. Le passage des personnels d'appui à la recherche de sept à quatre (- 43 %) la fragilise néanmoins dans sa capacité à respecter les obligations réglementaires. Il affecte aussi son activité scientifique par le renoncement à déposer davantage de projets pour ne pas alourdir la tâche des personnels d'appui à la recherche. Il s'agit d'un risque pour une unité dont 68 % des financements reposent sur des contrats, alors que l'augmentation de la dotation récurrente n'accompagne pas l'accroissement des effectifs des membres de l'unité.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité multi-site et multi-tutelle est organisée sur la base d'une direction collégiale ; la cohésion est assurée, d'une part lors des réunions à plusieurs niveaux institutionnels de l'unité, d'autre part avec la coordination de gestion fondée sur des réunions hebdomadaires. Malgré l'impression d'un cloisonnement de sites qu'on peut avoir à la lecture du dossier d'auto-évaluation, le comité a pu constater, lors de la journée d'entretiens, un fort sentiment partagé d'appartenance à l'IDHE.S, aussi bien chez les titulaires que chez les doctorants présents.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a une vision claire de son intégration à l'ensemble complexe formé par six tutelles et à leurs ramifications institutionnelles : COMUE, EPE, regroupement universitaire de coordination territoriale, établissement public, cluster, MSH, Centre d'accès sécurisé aux données (CASD), TGIR Progedo et Huma-Num. En termes de priorités scientifiques du CNRS Sciences humaines & sociales, c'est essentiellement sur la question des transitions numériques et de l'intelligence artificielle que les travaux de l'IDHE.S apportent leur contribution. Son organisation en tient compte dans le choix opéré de maintenir une structuration en cinq sites, seule à même de traiter au plus près les formes spécifiques de gestion de chaque tutelle, en mêlant subsidiarité et mutualisation partielle. Il en découle la construction d'une stratégie de recherche et les prises de décisions opérationnelles fondées sur la pratique efficace de la collégialité multiforme : bureau de direction, conseil de laboratoire – voire conseil de site –, assemblée générale, réunions de sites. La transversalité prend toute son importance dans la priorité accordée au débat intellectuel dans laquelle le séminaire résidentiel occupe une place centrale, renforçant et renouvelant ainsi la collaboration institutionnalisée entre historiens, économistes et sociologues. L'intégration des thématiques transversales permet aussi de renouveler les orientations scientifiques des domaines, tout particulièrement dans l'approche des dynamiques (innovation, circulation). L'intégration des grands enjeux économiques et sociétaux en est d'autant plus facilitée. À titre d'exemple, pour le domaine 1 « Travail », l'unité s'est saisie des thèmes émergents : genre au travail, digitalisation des organisations et des entreprises et enjeux environnementaux. Cette intégration se matérialise, notamment, par d'intenses relations institutionnalisées avec les acteurs sociaux, politiques, économiques, syndicaux ou associatifs.

Points faibles et risques liés au contexte

L'environnement de recherche de l'unité est appelé à évoluer rapidement, comme la politique des tutelles. L'expérimentation lancée portant sur les « mesures de simplification » ne concerne que le CNRS, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'université Paris-Saclay pour l'IDHE.S ; le fait que les autres tutelles n'y soient pas incluses est susceptible de fragiliser les objectifs à atteindre en termes d'optimisation de la gestion de l'unité, pourtant attendue depuis plusieurs contrats.

En ce qui concerne la prise en compte de la politique des tutelles en matière de recherche et de valorisation, l'unité se limite, avant tout, à répondre à leurs appels à projet – essentiellement ceux des MSH et des différents dispositifs des PIA – et n'envisage pas, ni ne justifie le développement du volet valorisation de ses activités.

Le comité ne note pas de bilan concernant les axes transversaux : apports, limites, etc. C'est à travers les séminaires résidentiels qu'ils sont mis en œuvre. Notons que les deux premiers séminaires résidentiels ont bien porté en partie sur les axes transversaux (axe échelle en 2019, axe inégalités en 2020). En 2022, les axes transversaux sont ceux du projet 2024.

Enfin, l'originalité thématique de l'unité pourrait être en partie menacée par des difficultés prévisibles posées par le recrutement d'économistes.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité conduit une politique active de recherche de financements, les ressources supplémentaires à la dotation récurrente s'élevant à 68 % du total. Cet ensemble se répartit grossièrement pour moitié entre fonds institutionnels de recherche et contrats privés. Ces derniers, totalisant plus du tiers des ressources financières de l'unité, attestent la vigueur des relations nouées avec les partenaires issus du monde socio-économique, syndical ou associatif.

Ces moyens ont permis à l'unité de compenser partiellement le déficit en personnels d'appui à la recherche en finançant 30 mois de CDD de gestionnaire. Ils facilitent aussi l'organisation du séminaire résidentiel : celui-ci représente le cœur des activités collectives de recherche tout en permettant de penser la trajectoire de l'unité dans la durée.

L'unité a disposé, durant toute la période du contrat, d'un important ensemble de ressources documentaires tout particulièrement grâce à la rénovation totale de la bibliothèque de l'IHES, aussi de la nouvelle bibliothèque créée à Nanterre et enrichie de nouveaux fonds. L'accès à la bibliothèque de l'IDHE à la Sorbonne est toutefois problématique depuis 2018 faute de personnels. Les locaux de l'unité intègrent de nouvelles infrastructures : la construction du campus Condorcet, la reconstruction de l'ENS Paris-Saclay, la livraison de la MDR à Paris 8 ont permis de les accroître et de disposer de surfaces neuves en adéquation avec les objectifs scientifiques de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

Avec 10 % d'augmentation, la dotation récurrente ne suit pas l'accroissement important du nombre de membres permanents du laboratoire (plus 30 %).

En dehors du séminaire résidentiel, l'unité mutualise peu ses ressources soit pour envisager des activités collectives de recherche, soit pour favoriser l'émergence de thématiques novatrices. Les contrats obtenus financent presque exclusivement les recrutements, les frais de fonctionnement et les frais de mission relatifs aux recherches menées au sein des équipes.

La restructuration des infrastructures immobilières n'a pas été sans conséquence négative concernant le fonctionnement de l'unité en matière de coordination en phase de transition, comme dans l'adaptation aux nouvelles conditions de déplacement des chercheurs de l'unité. En outre, les meilleures conditions d'accueil ne portent pas encore tous leurs fruits ; une « vraie dynamique de laboratoire » reste à « installer » (DAE, p. 30). Cette dernière risque d'être aussi entravée par l'accroissement du processus géographique centrifuge lié à l'augmentation de l'éloignement des équipes réparties dorénavant sur sept localisations.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est respectueuse de la parité dans ses modes d'organisation de gouvernance (bureau, conseil de laboratoire, conseils de site), aussi dans l'animation des équipes de recherche, tant en matière de genre que de statuts.

La protection du système informatique de l'unité est assurée par chaque tutelle pour les équipements en dotation.

Les difficultés concernant les conditions de travail, observables depuis une période de trois à quatre ans, ont contribué à souder les équipes. Les personnels d'appui à la recherche ont développé une forte agrégation, malgré l'incertitude liée à l'instabilité d'une équipe construite majoritairement sur une base d'emplois en CDD. Des réunions régulières multisites et en visioconférence y contribuent largement. La cohésion est aussi assurée par la bienveillance et l'entraide entre tous les membres de l'unité : personnels d'appui à la recherche, direction, enseignants-chercheurs et chercheurs.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité rencontre des difficultés dans sa volonté de mise en œuvre des directives des tutelles du fait de la diminution sensible du nombre de personnels d'appui à la recherche (quatre postes perdus) alors que les

effectifs des membres du laboratoire augmentent, comme les obligations réglementaires génératrices de travail supplémentaire. Certaines tâches ne peuvent pas être effectuées ou sont rendues difficiles pour ces raisons ; tel est le cas de la mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), ou le respect du RGPD, ou encore la prise en charge des questions portant sur les conditions de travail et de santé au travail. L'accès à la formation en souffre : les personnels d'appui à la recherche y renoncent afin de pouvoir faire face aux contraintes évoquées.

La sécurité informatique et des communications est insatisfaisante du fait de l'impossibilité de doter tous les membres de moyens de l'unité, ce qui interdit la sécurisation des matériels privés utilisés par les membres à des fins de recherche publique.

Les recommandations relatives à la prévention des risques environnementaux et à la poursuite des objectifs de développement durable restent à l'état de projet.

Concernant les situations d'urgence, l'unité a estimé que « La particularité du laboratoire n'avait pas rendu indispensable l'existence d'un plan de continuité de l'activité ».

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'IDHE.S s'est investi au cours de la période dans quelques événements scientifiques majeurs (WEHC, JIST, CIHEF) et apparaît particulièrement attractif également par l'importance des événements scientifiques organisés (plus de 200), la participation de ses membres à des projets, des réseaux, des sociétés savantes, même si cette présence est moins évidente en matière d'administration de la recherche ou de coordination principale des projets. La diminution de moitié des participations à des colloques/congrès à l'étranger durant la période évaluée s'explique sans doute par la crise liée à la Covid. Le comité a en effet relevé un effort d'internationalisation par la progression sensible du nombre de chercheurs étrangers invités pour des séjours. De partenariats institutionnels avec des établissements et laboratoires étrangers pourraient être développés. La moitié des titulaires est investie dans un ou plusieurs comités de rédaction de revues scientifiques, dont quelques-unes non francophones ; d'autres sont membres de comités éditoriaux, dont certains de revues étrangères. L'unité est en outre parmi les porteurs de la nouvelle revue *Salariat* (2022-). Parmi les titulaires, la participation à des expertises scientifiques, notamment d'ouvrages pour des maisons d'édition étrangères, ou l'engagement dans des sociétés savantes ou des associations professionnelles, sont significatifs.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Parmi les recommandations issues de l'ancien rapport, deux d'entre elles concernent directement l'attractivité de l'unité : le nombre de chercheurs accueillis sur la période et les collaborations étrangères extra-européennes. On compte 51 chercheurs étrangers invités dans des séminaires et dix-huit chercheurs dans des séjours de recherche, dont neuf indiqués d'une durée d'au moins un mois (contre cinq dans le précédent rapport) ; la progression est donc notable, d'autant plus dans une période peu favorable en raison de la crise sanitaire.

L'unité a choisi, parmi les événements scientifiques d'importance qui ont eu lieu dans la période (Portfolio), de mettre en avant quatre manifestations à forte dimension internationale dans lesquelles elle s'est investie notamment au sein des comités d'organisation : le World Economic History Congress (WEHC, Paris 2022), le Colloque Finance Dynamics (Lille 2022), le Congrès international d'histoire des entreprises en France (CIHEF, Paris 2019) et les Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST) à deux reprises (Paris 2018, en ligne en 2021).

Les membres de l'unité ont été fortement impliqués dans l'animation de ces manifestations (six organisations de session pour le WEHC, six présidences pour le CIHEF) et dans la participation (13 aux JIST 2021, 16 au CIHEF, 17 au WEHC), même si, dans le domaine de l'histoire économique, cet engagement reste très concentré entre quelques chercheurs particulièrement actifs, avec une participation assez faible des doctorants (deux seulement au WEHC, quatre au CIHEF). Cette appréciation de l'engagement devrait être pondérée par rapport à l'ampleur de ces manifestations qui n'est pas précisée.

En ce qui concerne l'administration et le pilotage de la recherche, on compte sept responsabilités pour le pilotage de la recherche dont quatre pour une même personne, des participations à des instances d'évaluation (dix au CNU, dont une présidence de section ; deux au CoNRS, dont un secrétariat scientifique ; 20 comités de sélection ou jurys de concours), des participations à des évaluations (quatre à l'ANR, deux à l'ERC, sept au Hcéres, seize pour des fonds nationaux hors de France, sept pour des fondations hors de France, etc.).

Sur 78 titulaires qui ont fait partie de l'unité au cours de la période d'observation, un tiers a été sollicité pour des évaluations nationales ou internationales de projets, un quart pour expertiser des ouvrages, pour moitié en langues étrangères.

Parmi les directions de projet, au cours de la période, l'unité a été partenaire de deux programmes H2020 coordonnés par des établissements situés en Belgique (2015-2019) et aux Pays-Bas (2020-2023).

L'unité a été partenaire dans cinq programmes financés par l'ANR obtenus en 2017 (2), 2020, 2021 et 2022 ; elle en coordonne un, obtenu en 2022, dans le domaine de l'histoire des sciences, PatriMaths, qui s'intéresse aux processus de patrimonialisation dont les mathématiques ont fait l'objet, du XVIII^e au XX^e siècle, par des supports imprimés. La coordination d'un autre projet soutenu par l'ANR a été obtenue depuis, hors de la période couverte par le rapport, en 2023, avec le projet DIRIVA qui associe sociologues et historiens autour de la variable genre dans la direction des entreprises dans la longue durée (XVII^e-XXI^e siècles). Six chercheurs participent à titre individuel à d'autres programmes financés par l'ANR. Deux délégations IUF ont été obtenues en 2018.

On relève également deux participations à l'animation de Labex et Equipex, treize participations à des projets financés par des établissements de recherche.

On compte également 30 participations à des instances de sociétés savantes et associations professionnelles (dont une vice-présidence et un secrétariat général), 23 à des réseaux et groupes de recherche. Parmi les prix et distinctions indiqués, on relève une médaille de bronze CNRS en 2017 et deux prix de thèse (Valois, 2020 ; Henri Hertz, 2022).

Au sujet de la politique d'accueil des doctorants, la visite du comité a permis de vérifier un accueil réel avec une attribution rapide d'un poste de travail et de badges, une intégration sur les listes de diffusion, la création d'une page internet. Leurs besoins en documentation et en missions sont également pris en compte de manière pleinement satisfaisante.

La visite a permis également de constater la bonne intégration du personnel d'appui à la recherche, qui se trouve toutefois sous forte pression compte tenu de l'instabilité des contrats, et du manque de ses effectifs (ce qui pèse entre autres sur leur disponibilité pour des formations).

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Au vu du nombre total d'événements scientifiques organisés, la part de ceux avec une participation étrangère qui ne dépasse pas 20 % pourrait être augmentée. Plus généralement, des partenariats avec des institutions étrangères travaillant sur des thématiques proches (tel l'International Institute of Social History-IISH à Amsterdam) pourraient être établis et consolidés par des conventions.

L'unité évoque une « politique d'incitation et d'accompagnement au dépôt de projets », mais celle-ci semble concrètement avoir été freinée par les pénuries en personnel administratif dans la période ; certains déposants potentiels semblent s'être auto-censurés par crainte de surcharger l'équipe en place. Les membres de l'unité ne semblent pas convaincus de l'apport que peuvent représenter les services de montage de projets des différentes tutelles. De manière générale, l'unité s'appuie principalement sur du personnel en propre, plutôt que de recourir à des mutualisations, ce qui ne correspond plus à la politique en cours auprès aussi bien des établissements d'enseignement supérieur que du CNRS. L'unité aurait intérêt sans doute à mieux exploiter les possibilités offertes. Une meilleure implication et réussite dans des appels à projets permettraient d'offrir plus d'opportunités de contrats post-doctoraux, limités à 8 dans la période pour une durée totale d'une centaine de mois.

L'unité reste tributaire de la politique de ses différentes tutelles pour les recrutements. Leur nombre sur les trois dernières années a permis, avec quatre professeurs et quatre maîtres de conférences, un bon renouvellement des enseignants-chercheurs aussi bien en histoire (cinq) qu'en sociologie (trois). L'économie, voire le droit que l'unité gagnerait à mieux intégrer, apparaissent plus délaissés, les prétendants pouvant être réticents à venir dans un laboratoire pluri-disciplinaire qu'ils peuvent considérer moins favorable à leur carrière. Un professeur d'économie a été recruté dans l'intervalle à Paris 1. Les recrutements apparaissent plus difficiles au CNRS, avec deux recrutements seulement de chargés de recherche dans la période en sociologie (sections 36 et 40), deux autres chargés de recherche sociologues étant arrivés en mutation (dont l'un reparti en 2022). L'unité ne comptait plus de chercheurs en histoire (section 33) jusqu'à une arrivée en 2023 à la mutation, ce qui représente un déséquilibre par rapport au poids de la discipline parmi les enseignants-chercheurs. Une ouverture plus grande à des candidatures relevant d'aires extra-européennes s'inscrivant dans des thématiques de l'unité

pourrait être une solution. Un déséquilibre existe aussi aux dépens de l'économie et des chercheurs de rang A, un seul directeur de recherche susceptible de partir à la retraite pendant le prochain contrat assurant cette double représentation. Les quatre chargés de recherche en poste titulaires d'une habilitation à diriger des recherches devraient pouvoir rééquilibrer le ratio entre les deux grades.

Même si les doctorants expriment un bon sentiment d'intégration, la réalisation d'un guide d'accueil à leur destination, qui existe au niveau des sites, serait utile au niveau de l'unité. L'unité pourrait aussi plus encourager et former les doctorants à l'organisation de manifestations scientifiques, une dimension qui n'a pas été mise en valeur par le rapport, dans la mesure où leur contribution n'est pas distinguée dans les annexes, sauf à propos d'une journée d'études.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'IDHE.S présente une activité scientifique soutenue (397 publications scientifiques). Le comité regrette de ne pas disposer d'un bilan des publications par domaine. La production scientifique couvre néanmoins l'ensemble des spécialités de l'unité et profite de l'environnement pluridisciplinaire dans lequel les recherches s'inscrivent. Le travail interdisciplinaire se constate davantage dans les ouvrages collectifs – conçus par l'unité comme de véritables manifestes de leur travail collectif – qu'au niveau des articles scientifiques. Pour ces derniers, des revues non généralistes sont privilégiées, même si le nombre des publications dans des revues à comité de lecture a considérablement augmenté depuis la dernière évaluation. Le comité constate un effort de publication dans des revues non francophones, même si cela reste le fait d'un nombre encore trop restreint de membres de l'unité.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Au fil des contrats, la production scientifique de l'unité affiche une réelle vitalité. Elle s'est encore accrue avec l'augmentation significative des parutions d'articles (+33 %) – notamment dans les revues à comité de lecture – et avec celle d'ouvrages scientifiques (+42 %). En histoire, elles révèlent le dynamisme des thématiques anciennes, mais renouvelées dans leurs approches, avec, à titre d'exemples, treize articles dans *Le Mouvement social* et dix dans *Entreprises et histoire*. C'est aussi le cas de celles en fort développement autour des recherches sur la technique dans un contexte neuf de l'approche des savoirs et des pratiques des sociétés humaines, replacées au sein d'une approche globale ; cela se traduit par dix articles dans *Artefact*, ce qui, au-delà des publications, révèle l'intégration au sein d'un réseau vigoureux de renouvellement scientifique de ce champ. On relèvera aussi l'intérêt renouvelé pour l'histoire économique et sociale de la période charnière de la Révolution qui donne lieu à cinq articles dans les *Annales historiques de la Révolution française* auxquels s'ajoutent deux autres parus dans *La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Si les membres de l'unité publient dans des revues à forte reconnaissance internationale, l'hétérogénéité est forte d'un chercheur à l'autre ainsi que dans la nature des supports choisis. Concernant les publications en sociologie, malgré le grand nombre d'entrées dans les revues à comité de lecture, on compte, par exemple, deux publications dans la *Revue française de Sociologie*, trois dans *Sociologie du Travail*, trois dans *L'Année sociologique*, deux dans *Sociétés Contemporaines*. Cela paraît peu compte tenu du potentiel en section 19 (20 enseignants-chercheurs/chercheurs sur 65). Il en est de même en histoire, où on ne relève, à titre d'exemples, qu'un article dans les *Annales HSS*, deux dans la *Revue historique* ; si on en compte cinq dans la *Revue d'histoire*

moderne contemporaine, cela reste modeste au regard du positionnement de ce support, pour l'IDHE.S, et plus généralement pour l'influence qu'il exerce en termes de diffusion de la recherche historique récente. Les mêmes remarques pourraient être faites pour Vingtième Siècle. Revue d'histoire devenu 20&21. Revue d'histoire.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité entretient de nombreux rapports de collaboration avec une pluralité de partenaires du monde socio-économique (entreprises, fondations, syndicats, associations, etc.) et valorise son environnement francilien. Cela se traduit notamment par un nombre élevé de contrats doctoraux sur dispositif Cifre. Elle est également présente de manière significative dans la communication avec le grand public ainsi que dans les débats de société (Rendez-Vous de l'Histoire à Blois, auditions par des comités ministériels ou parlementaires, invitations dans des émissions de radio). Cependant, ces contributions sont essentiellement apportées par des initiatives individuelles ; l'IDHE.S gagnerait à élaborer une stratégie collective plus affirmée en matière d'inscription de l'unité dans la société.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'IDHE.S entretient de nombreuses collaborations scientifiques avec des organismes diversifiés, relevant des mondes économiques syndicaux ou associatifs (Renault Trucks Defense, Fondation Volkswagen, ministère de la Justice, ministère du Travail, Caisse d'Allocations familiales, Institut de recherches économiques et sociales, ministère de la Culture, association Convergence, CGT, Institut syndical européen). Cette pratique de contrats avec des partenaires socio-économiques est un aspect très positif. Cependant, il paraît déséquilibré en termes de disciplines. Même si le comité a conscience des difficultés spécifiques à la discipline en la matière, les historiens sont nettement moins présents que les sociologues dans ces collaborations. Ainsi, si l'IDHE.S a accueilli neuf contrats doctoraux sur dispositif Cifre et une thèse financée par l'ADEME : aucune de ces thèses menées avec des partenaires socio-économiques ne concerne la composante histoire de l'unité. Des membres de l'IDHE.S font bénéficier de leur expertise de nombreux conseils scientifiques dans le monde socio-économique, dont la DARES, le Musée de l'Air et de l'Espace, le Comité d'histoire de la Banque de France, des « missions histoire » d'entreprises comme la Société Générale ou Casino. Des membres de l'unité ont été auditionnés par des institutions publiques comme l'Assemblée nationale, le ministère de la Culture et le Comité économique social et environnemental, ce qui témoigne d'une bonne participation à des enceintes où sont menés des débats de société. Enfin, le projet « Usines 3D » de modélisation numérique du travail industriel dans l'automobile (qui semble avoir été mené à terme) est un point fort de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité pourrait tenter de rééquilibrer, en termes de disciplines, les collaborations avec des partenaires du monde socio-économique. Une plus grande valorisation des travaux des historiens dans des collaborations avec des entreprises et des institutions publiques pourrait être réalisée. Une dimension plus collective, adossée à une politique de laboratoire, mériterait d'être donnée aux contributions aux débats publics et aux publications destinées au grand public tel, par exemple, The Conversation.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'unité a été pionnière dans les recherches d'histoire économique et financière, abordées d'une manière pluridisciplinaire, associant essentiellement sociologues, historiens et économistes. Dès l'origine, elle a construit ce qu'elle nomme « la matrice épistémologique » où « travail » et « capitaux » – domaines 1 et 3 du contrat 2019-2023 – fondent l'héritage toujours revendiqué et constamment renouvelé, associant l'économique et le social. Par la suite, la matrice s'est enrichie de la question des « savoirs », formant un domaine à part entière, le numéro 2 du quinquennal finissant.

La singularité de l'unité dans le paysage de la recherche nationale et internationale demeure. Aux questionnements renouvelés s'ajoutent une recherche foisonnante et une production scientifique abondante dans tous les domaines de spécialité. L'internationalisation est croissante, à travers le nombre de communications et d'articles publiés en langues étrangères, aussi dans la participation à l'organisation d'événements scientifiques d'ampleur mis en avant dans le portfolio : World Economic History Congress (WEHC) 2022, Congrès international d'histoire des entreprises en France 2019, Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST) 2018 et 2021. Reconnue pour ses activités scientifiques, l'unité est aussi fortement présente dans des actions en lien avec le monde économique et social (institutions syndicales et politiques) ; cela se traduit par l'obtention de financements importants pour le fonctionnement et les thèses (conventions Cifre notamment). Ce dynamisme académique et non académique lui confère une forte visibilité, bien servie par des outils de communication constitués de supports papiers et électroniques soignés et d'un remarquable site internet.

L'attention scientifique renouvelée aux acteurs et à leur stratégie conduit l'unité à faire évoluer, à nouveau, la matrice en mettant l'accent sur l'encastrement de l'économie dans les structures sociales et politiques. Par l'étude des pratiques, une attention nouvelle est aussi portée aux institutions et aux processus qui participent à leur création. Dans la réflexion menée sur les dimensions pertinentes de l'objet de connaissance, l'unité intègre dorénavant l'approche multiscalaire du temps et de l'espace ; par les pluralités des échelles de temps et des niveaux d'analyse, elle réinterroge ainsi les conditions de l'observation dans le cadre d'une approche renouvelée des « jeux d'échelles ». Par-là, l'unité réaffirme ses acquis fondamentaux, en les renouvelant, autour de la pluridisciplinarité, du temps long des structures articulé au temps court de la conjoncture, de la pesée quantitative croisée avec l'analyse qualitative. Le projet 2024-2028 met davantage l'accent sur la mobilisation des phénomènes sociaux émergents : environnement, climat, numérique, digital, conflits d'autorité scientifique, contrôle bancaire, cryptomonnaies.

Tous les domaines de spécialité s'inscrivent à la fois dans la continuité des problématiques du quinquennal passé et dans le renouvellement appuyé sur les nouveaux éléments de la matrice et les phénomènes sociaux émergents retenus. C'est le cas du domaine 1 pour les résultats saillants traitant des communautés professionnelles, des transformations du travail, des cadres institutionnels du travail, des régulations encadrant le travail et l'emploi. C'est aussi celui du domaine 2 dont le comité relève la poursuite d'une histoire des sciences et des techniques inscrite en longue durée ; l'analyse des dynamiques de l'innovation y est approfondie, en étudiant les pratiques, la construction critique des savoirs experts et leurs conditions matérielles et symboliques de production ; elle insiste dorénavant sur la fabrication des marges des savoirs en s'interrogeant sur la diversité des formes, des théories, des aspirations variées à l'expertise. Le domaine se propose aussi de revisiter les relations au capitalisme en incluant les questions environnementales. Les circulations restent au centre des objets et se diversifient autour des idées en « situation coloniale » ou bien s'associent à leur accessibilité et leur transmission, analysées d'une manière critique. Quant aux travaux conduits dans le domaine 3, ils ont permis de conforter les acquis méthodologiques fondés sur une approche dynamique des processus ; en leur sein, les acteurs et les institutions y occupent toujours une place centrale ; les constructions et les reconfigurations sont abordées sous l'angle de l'encastrement social. Aussi, le projet se propose d'approfondir le ré-encastrement des marchés dans les structures sociales. Le rôle des intermédiaires dans les marchés financiers – ayant donné lieu à des résultats novateurs – est poursuivi dans la thématique concernant les mobilisations et les circulations des capitaux. La financiarisation est analysée comme un processus et la recomposition des systèmes financiers et monétaires internationaux est envisagée, non pas à travers les ruptures, mais dans le cadre d'une dynamique discontinue. Dans les formes du capital, on notera l'objectif de travailler sur la pluralité des monnaies, ce qui est un projet à la fois scientifiquement neuf – pour les disciplines concernées – et susceptible de susciter des croisements disciplinaires fructueux, notamment avec l'anthropologie. À ces trois domaines, l'unité a fait le choix d'en ajouter un quatrième intitulé « Patrimoines », se déclinant en « appropriations, transmissions, valorisations ». Il permet, notamment, d'intégrer, les communs ; présents dans l'axe 4 de la période 2014-2018, aussi dans la dynamique transversale 2019-2023 « Action publique », ils ont fait l'objet d'une approche transversale, comme la question de la patrimonialisation, justifiant la création du nouveau domaine.

Le renouvellement des domaines de spécialité doit beaucoup au caractère fécond du séminaire résidentiel, comme la construction des deux axes transversaux du projet se substituant aux dynamiques transversales du précédent quinquennal. Cependant, le comité estime que la justification des deux axes transversaux du projet a été trop rapidement effectuée. Si le glissement d'« Inégalités » à « Valeur et inégalités » est précisé et peut convaincre, si le passage d'« Action Publique » à « régulations » se conçoit – avec l'intégration de la dimension interrogeant l'articulation entre privé et public –, le choix d'aborder les « crises » paraît insuffisamment justifié et le second axe transversal « Crises et régulations » est finalement peu explicité, au contraire des développements les concernant dans le projet du domaine 3.

Pour terminer, le comité souhaite revenir sur l'intégration scientifique de l'IDHE.S analysée au prisme de l'environnement de recherche. Il constate que l'unité paraît avoir atteint une forme de maturité organisationnelle construite à partir d'une logique fédérative, plus qu'intégratrice ; fondée sur une subsidiarité revendiquée, elle repose sur trois principes majeurs : collégialité, équilibre entre les différentes composantes, priorité accordée au débat intellectuel. Il reste à l'unité à exploiter davantage les possibilités offertes par son environnement – celui des tutelles en particulier – et à prendre en compte les risques inhérents à la mutation rapide et profonde du paysage de l'ESR : expérimentations diverses en cours et à venir, processus de simplification lancé et concernant une partie seulement des tutelles de l'unité, apparition des agences de programme, développement des politiques de site avec des universités désignées prochainement comme chef de file.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Les mesures légales et réglementaires attendues pour l'année 2025 vont modifier sensiblement l'environnement de recherche et donc les relations de l'unité vis-à-vis des tutelles. L'unité doit intégrer ces mutations – déjà en cours – dans l'évolution de sa stratégie. Outre la vigilance concernant les décisions prises par l'État, une attention particulière devra aussi être portée aux phénomènes potentiellement centrifuges induits par le développement des politiques de chaque site et des universités futures chef de file. L'unité devra trouver sa place, jouant sur le caractère complémentaire ou au contraire concurrentiel, des dispositifs mis en œuvre dans le cadre de politiques de recherche spécifique, en particulier lorsque les établissements disposent de projets financés dans les PIA et les PEPR, bientôt de programmes inscrits au sein des agences de programme.

De ces politiques dépend, notamment, l'allocation des moyens. Le comité encourage l'IDHE.S à poursuivre le dialogue avec les tutelles afin d'éclaircir les divergences de point de vue à ce sujet, en particulier en ce qui concerne le manque de personnels autres que de BAP J, le recours aux cellules d'appui et la mise à disposition de personnels d'appui à la recherche dans le cadre de mutualisation. Le renforcement en personnel d'appui pourrait en outre permettre d'effectuer ou d'améliorer le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), le respect du RGPD, la prise en charge des sujets des conditions et de santé au travail, de mettre en place un plan de continuité de l'activité, de renforcer la sécurité informatique du fait de l'utilisation de matériels publics et privés.

Le comité encourage l'unité à poursuivre et à intensifier la mise en relation de l'ensemble des chercheurs et des doctorants de l'unité, au-delà du séminaire résidentiel.

Les activités de recherche, où les impacts économiques et sociétaux sont bien pris en compte, pourraient intégrer une politique de valorisation plus marquée à partir du transfert et de l'utilisation de la recherche réalisée au sein des contrats d'expertises et de prestations que l'unité a su obtenir.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité invite l'unité à achever le guide d'accueil pour les doctorants et à veiller à mieux accompagner les doctorants pour éviter une durée excessive des thèses (20 % des thèses financées soutenues dépassent huit ans). L'ambition de les inciter à participer et à se former à l'organisation d'événements scientifiques – tant nationaux qu'internationaux – pourrait aussi être mieux affirmée.

Le comité suggère également à l'unité de poursuivre et de consolider l'internationalisation des événements scientifiques qu'elle anime, et d'établir des partenariats avec des laboratoires et instituts étrangers travaillant sur des thématiques proches pour permettre une inscription en réseau plus systématique des travaux menés par l'unité, aussi par l'accueil de chercheurs étrangers.

L'unité aurait intérêt à accroître les réponses aux appels à projets, tant nationaux qu'internationaux, en se positionnant comme coordinatrice, position à laquelle l'originalité de ses thématiques et le renouveau de ses approches lui donnent pleinement droit.

Le comité invite enfin l'unité à surmonter ses réticences à l'égard de l'utilisation des moyens mutualisés offerts par ses tutelles, notamment pour le montage de projets qui mérite probablement mieux que la première approche négative invoquée lors de la visite.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité invite l'unité à poursuivre et renforcer l'effort d'internationalisation en cours, par tous les différents moyens : présence dans les grands événements internationaux, publications dans des revues étrangères reconnues.

Il encourage également l'unité à accompagner de manière plus ferme les doctorants dans une formation à la recherche par la recherche, par exemple, en les incitant et les accompagnant pour publier (notamment dans des revues non francophones).

En matière de stratégie de publications, le comité recommande à l'unité d'inciter ses membres à publier encore davantage dans les revues généralistes de référence tant nationales qu'internationales pour accroître la visibilité de ses travaux et de ses résultats. Pour la sociologie, une stratégie d'accompagnement à la rédaction d'article pour les doctorants et les jeunes chercheurs permettrait de renforcer la présence de l'unité dans des revues de référence (par exemple, Revue française de Sociologie, Sociologie du Travail, Sociétés Contemporaines). Il en est de même en histoire (par exemple, Revue historique, Revue d'histoire moderne et contemporaine).

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité encourage l'unité à poursuivre son engagement actuel à la formation à la recherche par les écoles d'été et la participation à des événements grand public (Rendez-vous de l'histoire à Blois).

En matière de valorisation, il l'incite à veiller au rééquilibrage entre les disciplines et à développer davantage les opérations de valorisation au sein des partenariats noués avec les acteurs du monde économique et social.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 23 janvier 2024 à 9 h 00

Fin : 23 janvier 2024 à 18 h

Entretiens réalisés : en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Lieu : Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Bâtiment Max Weber, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre

- | | |
|--------------|---|
| 08h50-09h00 | Accueil des membres du comité par l'équipe de direction |
| 09h00-09h30 | Réunion de démarrage à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique |
| 09h30-10h00 | Entretien à huis clos avec l'équipe de direction de l'unité (directrice, responsables de site, secrétaire général) |
| 10h00-11h00 | Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés et les émérites : exposé de l'équipe de direction de l'unité (bilan et trajectoire de l'UMR et des axes transversaux 20-25 min) ; échanges avec les membres du comité |
| 11h00-11h15 | Pause |
| 11h15-12h30 | Réunion plénière (suite) : Bilans et projets des trois premiers domaines et du projet du nouveau domaine (30 min), puis échanges avec les membres du comité. |
| 12h30-13h00 | Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires |
| 13h00 -14h00 | déjeuner à huis clos des membres du comité |
| 14h00-14h45 | Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles : Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, Université Évry-Val-d'Essonne – UEVE, École normale supérieure Paris-Saclay – ENS Paris-Saclay, Centre national de la recherche scientifique – CNRS, Université Paris Nanterre, Université Paris 8 – Vincennes - Saint-Denis. |
| 14h45-15h00 | Visite des locaux |
| 15h00-15h30 | Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants |
| 15h30-16h00 | Entretien à huis clos avec le personnel d'appui à la recherche (ingénieurs, techniciens et administratifs) |
| 16h00-16h15 | Pause |
| 16h15-16h45 | Entretien à huis clos avec l'équipe de direction de l'unité (directrice, responsables de site, secrétaire général) |
| 16h45-18h00 | Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique |
| 18h00 | Fin de la visite |

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

La Présidente de l'Université
CAB/CNL/AK N° 3

À

Monsieur Éric Saint-Aman
Directeur du département d'évaluation de la Recherche
HCÉRES
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 2 avril 2024,

Objet : Réponse au rapport du comité de visite du HCERES – UMR 8533 IDHE.S

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts du HCERES,

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne tient à remercier l'ensemble du comité pour le travail d'évaluation qu'il a effectué et se réjouit que le « positionnement scientifique original » de l'IDHE.S ait été souligné.

Elle se réjouit que le comité ait bien perçu le potentiel de soutien offert par les tutelles, en termes de moyens mutualisés, notamment pour le montage et suivi des projets de recherche.

Soyez assurés, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, de notre sincère reconnaissance pour le travail effectué et la précision des recommandations formulées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, l'assurance de nos salutations les plus cordiales.

Christine NEAU-LEDUC



La
Présidente



Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Mme Valérie BOUSSARD

HCERES

Professeure de sociologie

Université Paris Nanterre

Directrice de l'IDHES-CNRS UMR 8533

valerie.boussard@parisnanterre.fr

Objet : Observations générales sur le rapport du comité de visite HCERES

L'unité remercie le comité de visite pour avoir souligné que depuis sa fondation l'unité est restée fidèle à une identification claire et assumée de ses objets de recherche et à un positionnement pluridisciplinaire entre histoire, sociologie et économie. Il a également noté le rôle joué par sa matrice épistémologique, ancrée dans des discussions collectives et une gouvernance fédérative. Cela permet d'assurer un engagement de l'ensemble des personnels, une identité collective, un dynamisme de la production scientifique, en lien avec l'environnement socio-économique et culturel. L'unité constate avec satisfaction que le comité note des apports significatifs de l'unité sur ses trois domaines de spécialité (Travail, Savoirs, Capitaux) et considère comme pertinent l'ajout d'un quatrième domaine (Patrimoines). Le comité souligne aussi la fécondité de l'animation scientifique par un séminaire résidentiel annuel.

Symétriquement le comité a mis en évidence les difficultés rencontrées par l'unité, suite à la diminution importante du nombre de postes en personnel support et soutien à la recherche. L'unité souhaite en priorité l'affectation d'un poste d'ingénieur d'étude, notamment pour s'occuper du traitement des données. L'unité tient à rappeler qu'elle a déjà recours à des postes et des services mutualisés et ne s'en prive aucunement, mais comme elle l'a indiqué au comité, ces types de supports ne répondent pas actuellement à l'ensemble de ses besoins.

En l'état, le nombre de réponses à des appels à projets nationaux comme internationaux est contraint par les capacités internes ou mutualisées dont dispose l'unité pour accompagner les dossiers de soumission et en assurer ensuite la gestion. On ne saurait faire davantage à moyens constants sans mettre en danger le fonctionnement du laboratoire. Rappelons que l'un des derniers contrats ANR obtenu (DIRIVA) n'a pas permis d'obtenir le financement de l'ingénieur d'étude demandé pour assurer une partie du suivi administratif et gestionnaire du projet, engendré par les opérations complexes qu'il suppose ;

L'unité ne comprend pas bien la pertinence du modèle entrepreneurial avancé pour lui reprocher de ne pas être passée « de la pratique d'expertises et de prestations au transfert et à l'utilisation de la recherche réalisée dans le monde socio-économique ». Quels produits ou quels services pourrait-elle développer et vendre sur le marché ? En revanche, l'unité se fait fort, comme l'a relevé le comité, d'inscrire ses activités dans la société, de façon très diversifiée et en utilisant l'ensemble des supports existants orientés vers un ensemble large de publics : grand public, public averti, professionnels, politiques, syndicalistes, monde associatifs, etc.

Concernant l'internationalisation l'unité entend la remarque du comité visant à consolider ses partenariats avec des laboratoires et instituts étrangers. Elle rappelle cependant que compte tenu de sa structure multi-tutelles, l'unité est déjà engagée par de nombreux partenariats, à des échelles différentes (établissements universitaires, réseaux universitaires, MSH, réseaux de recherche, projets de recherche financés, réseaux individuels, etc.). La politique d'institutionnalisation qui, selon le comité, permettrait « de déboucher sur des relations permanentes susceptibles d'élargir l'internationalisation de la recherche à des membres et d'insérer ou d'attirer les jeunes chercheurs à l'international » dépasse largement le cadre du laboratoire et se joue plutôt au niveau de ses tutelles et de leurs propres accords et politiques internationaux.

L'unité sait gré au comité d'avoir constaté la vitalité de sa production scientifique, en notant une augmentation significative de la publication d'articles scientifiques et d'ouvrages ainsi que la publication dans des revues reconnues internationalement et non francophones. En revanche, l'unité ne comprend pas le reproche qui lui est fait de ne pas assez publier dans des « revues généralistes de référence ». Dans les calculs du comité, ces revues « généralistes de référence » se limitent à 3 revues de sociologie (revue française de sociologie, sociologie du travail et sociétés contemporaines) et 2 revues d'histoire (revue historique, revue d'histoire moderne et contemporaine). Cela aurait nécessité un débat sur le fond avec le comité de visite. En effet, le choix de ce périmètre extrêmement réduit, et francophone, ne rend compte aucunement de critères partagés dans la profession pour évaluer les productions scientifiques (CNU, CoCNRS, Comités de sélection). Un certain nombre de revues particulièrement centrales en histoire, économie et sociologie dont certaines interdisciplinaires et/ou internationales, auraient des raisons de s'offusquer d'un tel traitement de leur travail. Pour n'en citer que quelques-unes : Actes de la recherche en sciences sociales ; Genèses ; Travail, genre et société ; Cahiers du genre ; Espaces et société ; Droit et société ; Ethnologie française ; Revue française de science politique ; Annales historiques de la révolution française ; Histoire, économie et société ; Revue française d'histoire économique ; Annales Histoire, Sciences Sociales ; Archives de sciences sociales des religions ; Le Mouvement Social, Entreprises et histoire ; revue française de socio-économie, Annales des mines ; Travail et Emploi ; la Revue d'économie industrielle ; Oeconomia ; La revue de la régulation. Et en langues étrangères : Business History, British Journal of industrial relations, Biens symboliques/symbolic goods, Relations industrielles/industrial relations, Sociologia del lavoro, Sociology, Journal of professions and organisations, Economic History Review, Historical Social Research, Journal of cultural economy, New Political Economy, Quaderni storici, Socio-economic Review . Or, les membres du laboratoire ont publié massivement dans ce périmètre consensuellement reconnu de revues qui comptent (95 articles)

Le comité rappelle fort à propos à l'unité les risques induits par l'évolution de son environnement de recherche. L'unité est attentive à ces évolutions et est en discussion régulière avec ses différentes tutelles, en particulier pour que sa propre politique scientifique apporte aux « politiques de site ». Ces discussions seront bien sûr amenées à être poursuivies dans le contexte de la création des agences de programme, des universités « chefs de file » ou du « processus de simplification ».

Fait à Nanterre, le 1 avril 2024

Valérie Boussard, Directrice de l'IDHES

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)